



PROJET PEDAGOGIQUE DE TREBEURDEN

PERISCOLAIRE MERCREDIS

2026-2027

1 - Présentation de la structure

A. Les locaux

L'accueil de loisirs sans hébergement fonctionne à l'école maternelle, Rue Pierre Marzin à Trébeurden.



L'intérieur :

L'accueil de loisirs dispose de :

- 3 salles d'activités
- 1 salle de motricité
- 1 salle de sieste
- 1 cuisine
- 1 salle attenante à la cuisine pour les ateliers cuisine
- 1 local matériel
- 1 bureau de direction.

Les 3 salles d'activités, le local matériel et le bureau de direction sont utilisés par l'accueil de loisirs et les autres salles sont mutualisées avec l'école maternelle.

Les repas sont préparés et pris au restaurant scolaire qui jouxte l'accueil de loisirs.



L'extérieur :

Les espaces extérieurs se composent de la cour de récréation, d'un espace en herbe entre les deux écoles maternelle et élémentaire et d'une serre. Ces espaces sont sécurisés car ils se situent dans l'enceinte de l'école.



L'environnement :

Terrain de foot, piste de course, city stade et plage à 1km

Infrastructures sportives à 1 km

Centre culturel à 1 km

Moyens techniques :

Un mini bus est mis à disposition de l'accueil de loisirs permettant aux animateurs de se déplacer avec les enfants dans un environnement proche de Trébeurden.

B. Le public accueilli

L'accueil périscolaire du mercredi est ouvert aux enfants trébeurdinais âgés de 3 à 12 ans, mais aussi aux enfants extérieurs à la commune. Sur cet accueil, les enfants sont répartis en deux groupes : les maternelles (3 à 5 ans) et élémentaires (6 à 12 ans).

C. L'équipe d'animation

a) Le personnel

Une équipe d'animation permanente constituée de :

1 directrice : Catherine GLAZIOU, titulaire BEATEP

1 directrice adjointe : Lucie SAUNIER, stagiaire BAFD

3 animatrices : Audrey LE BELL, stagiaire BAFA

Elise ISAAC, master MEEF

Maëlane LE GUILLERMIC, monitrice éducatrice (MEDE)

1 cuisinier : Benoit TERRIEN

1 aide cuisinier : Perrine BEAUVOIS

b) Le rôle d'un animateur en accueil périscolaire et extrascolaire

Chaque animateur vient avec ses expériences, son vécu, ses savoir-faire et savoir-être. Cette diversité de pratiques est une richesse pour l'équipe d'animation et permet de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

Chaque un animateur doit pouvoir :

- Accueillir de manière personnalisée l'enfant et sa famille
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Privilégier les échanges d'informations au sein de l'équipe et avec les familles
- Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant
- Connaître et respecter le cadre règlementaire des ACM et de l'accueil de loisirs dans lequel il exerce
- Proposer des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique
- Participer et veiller au bon déroulement d'une activité proposée par un prestataire de service
- Être en permanence à l'écoute des enfants
- Veiller au respect des règles de fonctionnement, et les faire évoluer si nécessaire
- Prendre des initiatives et être engagé activement dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

c) Le rôle de la directrice

- Être garante de la sécurité des enfants et de son équipe d'animation
- Construire le projet pédagogique avec son équipe pour travailler ensemble sur les différents projets
- Être à l'écoute de chaque animateur (savoir-faire, compétences, motivations) et leur proposer des formations pour leur permettre d'évoluer dans leurs pratiques pédagogiques
- Assurer le lien avec les familles, développer les partenariats, assurer la gestion budgétaire et administrative
- Assurer le lien avec la SDJES et la CAF

- Assurer le lien avec les autres services de la collectivité
- Avoir un rôle de formation auprès des animateurs et de suivi de stagiaires BAFA
- Être médiatrice en cas de conflits entre enfant/animateur et/ou animateur/animateur
- Rendre compte à l'organisateur du fonctionnement des accueils.

2 – Le cadre pédagogique

Un accueil collectif de mineurs est une structure qui répond à des besoins importants des parents : besoins de garde, d'éducation, d'apprentissage, de loisirs collectifs dans un cadre sécurisé et sécurisant pour les enfants.

L'enfant doit être au centre des préoccupations de l'équipe d'encadrement. Elle doit l'aider à se construire, à grandir, à devenir autonome et acteur de ses temps de loisirs.

Les activités proposées visent en priorité à l'épanouissement de tous dans le respect de chacun.

Le projet pédagogique repose sur le respect de valeurs éducatives :

- Prendre l'enfant dans sa globalité
- Favoriser l'ouverture d'esprit
- Favoriser l'épanouissement individuel et collectif
- Défendre le principe de l'inclusion.

Les objectifs pédagogiques s'articulent autour de 5 grands axes de travail :

GRANDIR

- Comment aider l'enfant à grandir, à acquérir de l'autonomie, en tenant compte de ses capacités ?

S'EPANOUIR

- Comment favoriser l'épanouissement de l'enfant ?

S'OUVRI

- Comment aider l'enfant à se construire une place au sein d'un collectif ?

DECOUVRIR

- Comment permettre à l'enfant de vivre des activités axées sur la découverte et l'expérimentation ?

ACCUEILLIR

- Comment accueillir l'enfant de manière individualisée au sein d'un collectif ?



GRANDIR

Comment développer l'autonomie de l'enfant, en tenant compte de ses capacités ?

Comment permettre à l'enfant de grandir à son rythme en toute sécurité ?

Comment valoriser la prise d'initiatives ?

Comment faire que chaque moment de la vie quotidienne soit une activité en soi ?

Comment permettre à l'enfant d'acquérir de l'indépendance dans sa façon de faire et de penser ?

Comment permettre à l'enfant de s'exprimer ?

Cadre : la mise en place d'un cadre et son respect sont importants pour que l'enfant puisse grandir en toute sécurité. Le cadre est représenté par le règlement de fonctionnement, ainsi que les règles de sécurité de l'accueil de loisirs.

Les règles de vie de nos accueils sont retravaillées à chaque période avec les enfants accueillis.

Prévention : l'équipe pédagogique porte des projets d'animation pour permettre à l'enfant de grandir dans un environnement sain : sécurité affective, activités motrices, manuelles et culturelles, choix des goûters, équilibre alimentaire.

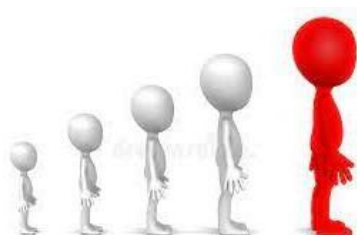
Respect : les règles de fonctionnement vont permettre à l'enfant d'intégrer la notion de respect : respect des enfants, de la différence, des adultes, des règles de vie, du matériel, des locaux.

Valoriser : l'animateur est présent pour aider l'enfant à prendre des initiatives dans ses loisirs et dans la vie quotidienne, afin de valoriser la place de chacun dans le groupe.

Accompagner : l'animateur se place en position d'aidant. Il guide l'enfant, sans faire à sa place et ce pour tous les moments de la journée.

Encourager : il est important d'encourager l'enfant dans ses compétences, quelles qu'elles soient et de permettre à l'enfant d'acquérir de l'indépendance dans sa façon de faire et de penser.

Associer : Les enfants sont associés dans le fonctionnement de la vie de la structure en apprenant les tâches de la vie quotidienne : installer et débarrasser la table, participer au rangement après une activité...



S'EPANOUIR

Comment favoriser l'épanouissement de l'enfant ?

Comment permettre à l'enfant de découvrir ses capacités physiques, intellectuelles et artistiques ?

Comment permettre à l'enfant de s'exprimer librement et de communiquer avec les autres enfants et adultes ?

Comment faire en sorte que chaque moment de la journée soit synonyme de bien-être ?

Disponibilité : l'équipe d'animation devra rester disponible et à l'écoute de chacun, tout au long de la journée.

Eveiller : susciter la curiosité de l'enfant en proposant des activités variées.

Rythme : l'équipe d'animation est soucieuse de respecter le rythme de l'enfant en fonction de son âge.

Liberté : chaque enfant est libre de faire des choix concernant ses loisirs. Le droit de ne rien faire est une possibilité, et celui de proposer une activité à l'adulte aussi.

Sécurité : chaque animateur se doit d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant de par sa présence, sa vigilance, sa disponibilité et son respect de l'autre.

Jouer : ce verbe doit être à l'esprit de tous les animateurs lors de la conception d'un projet d'animation. Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition. Il est proposé aux enfants, mais peut varier en fonction des propositions des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques.

Aménagement : l'équipe d'animation aura le souci d'aménager les salles d'activités en fonction de l'âge des enfants. Différents espaces tels que : coin calme et lecture, coin cuisine, coin bébé, coin constructions, tableau mural, coin dessin, coin jeux de société... Ces espaces sont à la disposition des enfants pendant les temps d'autonomie ou s'ils ne souhaitent pas suivre une activité.



S'OUVRIR

Comment aider l'enfant à se construire une place au sein d'un collectif local ?

Comment aider les enfants à trouver sa place dans un groupe ?

Comment mettre en avant les notions de partage, de solidarité et d'entraide ?

Comment favoriser les prises de décisions collectives ?

Socia(bi)lisation : tout au long d'une journée de centre de loisirs, les enfants sont confrontés à des temps d'animation et de vie quotidienne pour développer la coopération et la vie collective. Ces journées vont leur permettre d'appréhender la vie en collectivité, différente de la vie à la maison.

Solidarité : L'équipe d'animation, à travers différents projets d'animation (intergénérationnel par exemple), met en avant la notion de solidarité et de partage. Ces projets donnent la possibilité aux enfants de prendre conscience de l'importance de créer des relations d'aide entre les personnes.

Rencontre : l'accueil de loisirs, durant les vacances scolaires, est un lieu qui permet aux enfants de faire de nouvelles rencontres. L'arrivée de nouveaux enfants demande à chacun de développer sa capacité à s'ouvrir aux autres, à « aller vers ».

Valoriser : il est nécessaire de faire prendre conscience aux enfants que chaque être humain est différent, et que cette différence est une force dans un groupe.

Communiquer : il est important de favoriser la communication et l'échange entre enfants et avec les adultes tout au long de la journée. Donner la possibilité aux enfants d'exprimer leurs besoins et envies que ce soit par la parole ou par d'autres modes de communication non verbaux.

Equilibre : respecter un équilibre entre les activités collectives et individuelles, permet à chacun de trouver sa place au sein du groupe. Le projet de la malle du calme prend tout son sens, ici. Il permet aux enfants qui en ont besoin de s'isoler de l'activité tout en trouvant sa place dans le collectif.



DECOUVRIR

Comment permettre à l'enfant de vivre des activités axées sur la découverte et l'expérimentation ?

Comment permettre à l'enfant de se confronter aux particularités de son milieu naturel environnant ?

Rêver/Découvrir : le rêve permet à l'enfant de s'inventer un monde, de s'évader vers un pays inconnu et de voyager.

Les thèmes d'animation proposés permettent l'évasion, la découverte et la compréhension des différents modes de vie au sein de notre collectif et dans le monde.

Livre : le livre tient une place importante dans les projets d'animation car il aide au développement de l'enfant.

Le livre est un support intéressant et riche d'émotions pour proposer des activités variées : artistiques, culturelles, intergénérationnelles, créatives, imaginaires.

Patrimoine : les projets d'animation proposés permettent aux enfants de prendre conscience de la richesse de notre patrimoine local.

Expérimenter : l'accueil de loisirs est un lieu de vie qui permet aux enfants de choisir et de pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir et l'expérimentation.

Nature : l'accueil de loisirs a l'opportunité d'avoir une serre dans l'enceinte du centre. Cette serre est un lieu de découverte pour créer ou recréer le lien entre la nature et l'homme. Le jardinage permet aussi de développer l'envie de manger des fruits et des légumes autrement.

Cela permet aussi de comprendre l'utilité du compostage, et par la même d'aborder l'écocitoyenneté. On retrouve ici le projet de « La serre à l'assiette ». Tout au long de l'année, les enfants participent à la préparation de la serre pour passer les différentes saisons, aux semis, aux plantations, en se servant du compost comme d'un engrais. Au final, les enfants peuvent manger le fruit de leurs engagements



ACCUEILLIR

Comment accueillir l'enfant de manière individualisée au sein d'un collectif ?

S'informer : l'animateur doit prendre connaissance du dossier des enfants et être à l'écoute des familles pour proposer un accueil adapté à chacun.

Adapter : il est nécessaire de savoir adapter les activités, les temps d'accueil, les repas en fonction des besoins de l'enfant.

Inclusion : l'animateur tiendra compte des besoins de chacun pour réduire les inégalités au sein du groupe.

P.A.I : Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit, qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Lorsqu'un enfant bénéficiaire d'un PAI est accueilli dans les accueils extrascolaire, il est nécessaire de faire remplir :

- Le document de la mairie de Trébeurden, qui servira de référence sur les temps extrascolaires.

Evènement : l'organisation d'événements à l'accueil de loisirs tout au long de l'année (avec avenant à ce projet) permet à l'équipe d'accueillir les parents mais aussi les Trébeurdinains. Cette démarche permet d'ouvrir le centre vers l'extérieur pour communiquer sur les savoir-faire de l'équipe.



3- Le fonctionnement

L'accueil périscolaire est ouvert de 7h30 à 18h30.

Les arrivées et départs ne sont pas autorisés sur les temps d'activités.

Les enfants sont accueillis et répartis en 2 groupes distincts : le groupe des maternelles et celui des élémentaires.

Chaque groupe est encadré par un animateur sur une même période avec un thème sur la période.

Les mercredis d'une période sont indépendants les uns des autres et se suffisent à eux-mêmes sur les activités.

Ces accueils permettent de répondre aux besoins de garde des parents et offrent aux enfants de nombreuses activités.

Ils sont agréés par le SDJES, Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport ainsi que la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement et les modalités d'inscriptions, il est possible de consulter le règlement de fonctionnement disponible sur le site internet de la mairie de Trébeurden.

L'accueil du mercredi est un temps particulier car il représente tout au long de l'année une pause dans le rythme scolaire des enfants. C'est un moment de décharge, de repos et de détente pour les enfants. Il s'agit alors de proposer des activités flexibles qui peuvent être modulées en fonction du besoin et des envies du groupe.

Les mercredis sont l'occasion de proposer des sorties cinéma pour permettre l'accès et l'ouverture à une culture cinématographique commune aux enfants.

Des sorties à la piscine sont aussi l'occasion de continuer la découverte de ce milieu avec les enfants.

Une journée type à **L'ACCUEIL DE LOISIRS** :

8h – 9h30	Accueil des enfants (lavage des mains à chaque arrivée) Jeux en autonomie ou avec les animateurs Rangement de la salle
9h30	Jeux extérieurs en fonction de la météo

10h-11h45	Activités Rangement de la salle
11h45-12h00	Passage aux toilettes et lavage de mains avant le repas
12h00	Départ des enfants inscrits le matin sans repas. Arrivée des enfants inscrits au repas et l'après-midi
12h00-13h15	Repas au réfectoire
13h30	Départ des enfants inscrits le matin et au repas Arrivée des enfants inscrits l'après-midi Passage aux toilettes et lavage de mains
13h45-14h30	Sieste pour les petits avec un réveil échelonné Temps calme pour les moyens et grands
14h30-16h00	Activités Rangement de la salle
16h00-16h15	Passage aux toilettes et lavage de mains avant le goûter
16h15-16h45	Goûter
16h30-18h30	Départ échelonné des enfants

4- Les projets

Projet annuel :

La malle du calme :

Deux malles du calme sont disponibles : une du côté des maternels et une autre du côté des élémentaires.

Dans ces malles du calme, on retrouve : des widgets, des perplexus, des smart Games pour jouer individuellement ou en binôme, des plus-plus, des jeux de constructions, des balles anti-stress.

Ces malles ne sont pas accessibles en libre-service, l'utilisation de leurs jeux passe obligatoirement par la demande à l'animateur en charge du groupe.

Il est aussi possible que ce soit l'animateur qui propose à l'enfant de prendre un objet dans la malle du calme s'il estime que celui-ci a besoin de se poser.

Un enfant qui choisit un jeu dans la malle du calme doit y jouer seul, lui offrant ainsi un moment de calme dans le collectif.

Le coin lecture :

Dans la salle des grands, salle d'activité utilisée en tant que telle seulement pendant les grandes vacances, une bibliothèque avec des poufs, un grand tapis, des coussins, un canapé y sont installés.

Cet espace est dédié à la lecture et au repos, ici les chuchotements sont essentiels. Cet espace protégé du brouhaha permet aux enfants d'augmenter leur plaisir de lire.

Projets éphémères :

Un avenant sera rajouté en fonction des divers projets qui seront réalisés dans l'année.

5- L'évaluation

Si un projet est mis en œuvre, il s'agit de l'évaluer pour en estimer la portée, les réussites et les difficultés rencontrées pour permettre à l'équipe de s'améliorer et de le faire perdurer.

L'évaluation représente donc la mesure entre ce qui voulait être réalisé et ce qui a été fait. Elle suppose un projet dont les objectifs sont clairs et une analyse du vécu des organisateurs et des participants.

Elles se basent sur :

- Le respect des programmes
- La place et le rôle de chacun
- La vie d'équipe
- Les relations et les règles
- La place de la famille, des partenaires, de l'environnement

- Le ressenti des destinataires du projet
- Les éléments clefs et ceux plus superficiels

Cette évaluation peut être formative ou bien sommative.

La première peut être réalisée informellement à l'intérieur de l'équipe d'animation pour parler des divers éléments. La seconde permet un retour, un bilan, lors des réunions de services afin de partager avec les élus et les responsables du service les résultats du projet.